

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 5 décembre 2011

## Conseillers présents :

Jean-Paul Dillschneider, Martine Doney, Michel Faivre, Simon Gaillard, René Mairot, Valérie Martin, François Martin, Michel Noirot, Jean-Pierre Vagne,

Excusée : Yveline Thouvenot procuration à Martine Doney

Absents : Michel Benoit, Pascal Colin

Secrétaire de séance : René Mairot

Le conseil débute à 20 H 30 par la lecture du compte rendu de la séance du lundi 7 novembre 2011 qui est approuvé à l'unanimité par le conseil.

Puis Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants : - délibération pour une décision budgétaire modificative N°4 concernant la vente d'une parcelle Combe Bourgogne.

## Ordre du jour :

- 1 – Urbanisme
- 2 – PLU : - remplacement de Valérie MARTIN à la Commission PLU  
- avancement du dossier
- 3 – Projet de DSP concernant l'assainissement
- 4 – Projet d'école de musique du Plateau
- 5 – Points de collecte des déchets posant problème sur la Commune
- 6 – délibérations : - remplacement de Valérie MARTIN à la commission PLU  
- mise en place d'une DSP assainissement  
- Convention avec SOCOTEC concernant le contrôle des moyens de secours d'alarme et de protection contre l'incendie
- 7 – Questions diverses

### 1. Urbanisme :

- Madame Delisle 3 Route du Fort, changement d'une porte de garage à l'identique.
- Mr Philippe Cornu 1 chemin de la Crête. Pose de 22M2 de panneaux photovoltaïques sur le toit.
- Madame Million Combe Bourgogne : Construction d'un abri de jardin 4x5 m accolé à la maison.

### 2. PLU :

Commission PLU : Monsieur Alain Gentine est élu à l'unanimité à la commission PLU en remplacement de Valérie Martin qui ne peut pas participer régulièrement aux réunions.

Avancement PLU : Michel Noirot nous rend compte de l'état d'avancement de l'étude PLU. Une réunion publique a eu lieu le 14/11/2011 présentant l'étude environnementale, paysagère, urbaine, les différentes contraintes sur le territoire de la commune. La commission Urbanisme s'est réuni le 21/11/2011.

### **3. Délégation Service Public (DSP) Assainissement**

Une réflexion est lancée concernant la gestion de la station d'épuration. Celle-ci étant en dépassement de capacité, des questions se posent sur son agrandissement, un éventuel raccordement à Port Douvot.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le principe d'une DSP pour l'assainissement et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette DSP.

### **4. Ecole de musique du Plateau :**

Après avoir étudié le dossier transmis par la CAGB, le conseil municipal doit se prononcer sur la participation de la commune à cette école de musique.

Il vote contre pour 9 voix et 2 absentions.

### **5. Problèmes de collecte des déchets :**

Plusieurs endroits posaient problème pour le ramassage des ordures ménagères. Une visite a eu lieu sur place pour tenter d'améliorer le passage des camions.

Le problème Impasse du Mouthier a été résolu, une place de retournement sera étudiée à l'extrémité du Chemin sur Crête.

Concernant la rue de la Forge, il n'y a pas de solution possible, les habitants doivent emmener leurs bacs Route du Fort ou à proximité de la départementale 111.

Chemin du Fort Roland : une place de retournement sera aménagée.

### **6. Délibérations :**

**Commission PLU** : Monsieur Alain GENTINE se présente à la commission PLU en remplacement de Valérie Martin qui ne peut pas participer régulièrement aux réunions.

Il est élu à l'unanimité.

**DSP Assainissement** : Monsieur le Maire propose le principe d'une Délégation de Service Public pour l'assainissement et demande l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette DSP.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**Ecole de Musique du Plateau** : Monsieur le Maire fait part du rapport de la CAGB concernant le projet de l'école de musique pour le Plateau.

Le Conseil Municipal, par 9 voix contre et 2 abstentions, se prononce contre la participation de la commune à cette école de musique.

**Nouveau contrat SOCOTEC** : Monsieur le Maire fait part d'une nouvelle proposition de contrat par Socotec pour la vérification des moyens de secours, d'alarme et de protection contre l'incendie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce contrat et autorise Monsieur le Maire à le signer.

**Décision Modificative N° 4** : La vente de la 2<sup>ème</sup> parcelle Combe Bourgogne n'étant pas prévue au budget 2011, il est nécessaire d'inscrire la somme de 90000 Euros au budget 2011.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour cette décision modificative.

**Sollicitation pour un don** : Le Sapad (Service d'assistance pédagogique à domicile) sollicite la commune de Fontain pour un don. Une élève de Fontain a bénéficié de ce service pendant un mois durant l'année 2010-2011.

Le Conseil approuve par 10 voix pour et 1 opposition un don de 100 Euros et demande à Monsieur le Maire d'appeler ce service pour avoir plus de renseignements.

## **7. Questions diverses :**

- De nombreux anciens élus ont remercié le Conseil Municipal pour le livre sur Fontain.
- Des devis ont été demandés pour la démolition du préfabriqué près de l'Eglise et pour établir un diagnostic amiante.
- La convention avec la fromagerie doit être dénoncée avant fin décembre, il est souhaitable de revoir l'ensemble des conventions avec les entreprises de Fontain et de réunir la commission assainissement.
- Suite à plusieurs détériorations et vols de vêtements du container à vêtements, il est demandé à Emmaüs d'enlever ce container.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au lundi 9 janvier 2012 à 19 heures.

La séance est levée à 23 h 30.

Vu par nous, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Maire de Fontain, le vendredi 9 décembre 2011.